

Note concernant l'industrie et toutes les autres productions locales (agriculture, pêche, artisanat, culture, tourisme...)

« Un pays sans production locale est un pays sans âme ! »

Etat des lieux :

- Les DROM souffrent de handicaps structurels (éloignement, étroitesse des marchés, climats et reliefs difficiles...) reconnus de façon de plus en plus affirmée d'abord par l'arrêt Hansen en 1978, puis par l'article 299-2 du Traité d'Amsterdam de 1992, ensuite confirmés par l'article 349 du Traité de Lisbonne en 2007. Tout cela donne une assise juridique solide permettant juridiquement l'application de politiques économiques spécifiques, par dérogation aux règles européennes, notamment fiscales ce qui inclut l'octroi de mer.

- L'Arrêt Mayotte du 15 décembre 2015 de la Cour de Justice de l'UE (CJUE) a précisé le champ des mesures spécifiques pouvant être prises en faveur des RUP. Ainsi, la CJUE a confirmé que le champ d'application de ces mesures couvre l'ensemble des politiques européennes et qu'elles pouvaient être prises en dérogation des Traités européens, mais aussi de l'ensemble des dispositions réglementaires européennes.

- **L'Union Européenne a classé les RUP, dans la catégorie des régions pouvant bénéficier des intensités d'aides les plus importantes de la politique régionale européenne, et met en œuvre des enveloppes spécifiques dédiées à ces régions (FEDER-RUP).**

- Les DROM bénéficient des politiques de rattrapage économique voulu par les objectifs de cohésion de l'Union Européenne, mais aussi d'outils compensatoires s'agissant des surcoûts économiques existants qui sont, quant à eux, structurels et non limités dans le temps.

Le contexte macro-économique :

- Les DROM ont un taux de chômage élevé, environ 18 % en Martinique au sens du BIT contre environ 9 % en Métropole en fin 2021.
- Les DROM ont une jeunesse nombreuse, formée, aspirant à des métiers diversifiés, stables et bien payés.
- La densité de la population est élevée (300 au km²) à la Martinique contre à peine plus de 100 en Métropole.
- Les DROM ont une balance commerciale déséquilibrée avec un nombre limité de produits d'exportation.
- Les activités économiques et sociales sont très regroupées au centre géographique de l'île de la Martinique.
- Les prix aux consommateurs sont fortement dépendants de l'existence d'une production locale : le commerce d'importation pourrait majorer ses tarifs en cas d'absence de cette production locale. Cas des pièces détachées de véhicules 2,5 fois plus chères en moyenne qu'en France. Heureusement, il y a des exceptions.
- L'importation génère mécaniquement une forte empreinte carbone (traversée océanique avion/bateau longue), la recherche d'une plus grande autosuffisance régionale implique donc une dimension environnementale (en plus des dimensions sociales et économiques). Cependant, une autosuffisance régionale totale reste difficile localement (par exemple, impossibilité de cultiver des céréales du fait du foncier disponible sauf peut-être le maïs qui peut avoir 2 récoltes/an et donc nécessite 2 fois moins de foncier).

- La principale culture, la banane, est vulnérable aux cyclones. Heureusement, cette merveilleuse plante est très bien adaptée aux Antilles (notamment bilan humus positif), et en culture sur vitroplants a une repousse rapide pour une récolte en 1 an environ alors que des vergers d'autres fruitiers mettraient 3 à 4 ans environ.
- Le bilan Sucre est contrasté : production inexistante en Guyane, très faible en Martinique, exportatrice en Guadeloupe et fortement exportatrice à La Réunion.
- Le bilan Lait est inexistant ou faible sauf à La Réunion où la filière a pu s'organiser grâce notamment aux contributions payées par les importations.
- Le bilan Viande est déficitaire partout, le bilan Pêche aussi mais la Guyane et La Réunion sont en progrès.
- Toute l'agriculture des DROM souffre d'un déficit de solutions phytosanitaires liés à une réglementation en matière d'autorisation des produits et des molécules phytosanitaires inadaptées à des régions tropicales, avec de trop petits marchés pour les fabricants internationaux justifiant le dépôt de dossier de demande d'autorisation.
- Les industries traditionnelles en Martinique ont depuis l'après-guerre pour certaines disparues complètement (conserveries d'ananas) ou presque (sucreries), alors que d'autres connaissent un nouvel essor (les distilleries grâce à l'obtention de l'AOC en octobre 1996) ayant stoppé leur déclin et ouvert un rebond prometteur.

L'industrie contribue à apporter une série de réponses à ces situations :

- ✓ Dans les activités où il existe de l'industrie (glaces, jus, etc...), si la production locale disparaissait, ce sont les 2/3, voire les 3/4, des emplois directs et indirects des entreprises qui disparaîtraient. Environ 15 000 emplois en Martinique, et 50 000 emplois dans l'Outre-mer français. Sans compter les emplois induits (boulangeries, boucheries, petits commerces, éducation nationale...). Seuls progresseraient éventuellement les emplois de dépôtage et de mise en rayon si l'importation se mettait alors en place ou progressait encore.
- ✓ L'industrie martiniquaise aujourd'hui verse autant de masse salariale que toute la production agricole réunie (banane, canne, ananas, fruits et légumes, élevage). Cela donne une idée de son impact, souvent méconnu. Ce sont des emplois stables, en CDI pour la très grande majorité, de haut niveau de qualification (informatique, marketing, qualité, environnement etc...). Les activités agricoles (banane, canne, élevage, fruits et légumes) sont parfaitement complémentaires de l'industrie et s'inscrivent dans des filières par nature vertueuses pour le territoire, certaines restant encore à développer. Ces activités sont également synergiques, un développement de l'agriculture sur certains produits permettant le développement de l'agro- transformation (exemple des goyaves) et vice-versa.
Il faut noter ici la grande fierté de ceux qui produisent dans l'île, au lieu d'être placés en situation de forte précarité sociale avec les effets négatifs que cette situation entraîne (hausse des trafics de stupéfiants par exemple), l'activité économique et l'emploi généré étant sources d'épanouissement social et forte contributrices à la modération des comportements antisociaux.
- ✓ L'industrie occupe peu d'espace, environ 90 hectares (estimation) de bâtiments industriels en Martinique. A mettre en regard des 22 000 hectares agricoles dont 6 000 hectares de bananes, 4 000 hectares de cannes à sucre, 1 600 de maraîchage, 1 200 de vergers fruitiers...
- ✓ L'industrie est très disséminée dans le paysage géographique de l'île et contribue, en fixant les populations, à l'aménagement harmonieux de tout le territoire : les distilleries au Macouba, Saint-Pierre, Carbet, Sainte-Marie, Rivière-Pilote, François ... et l'unique sucrerie au Galion (Trinité).
Les fabricants de jus de fruits, conserves et confitures : Saint-Joseph, Vert-Pré, Gros-Morne, Balata.
Les fabricants de peintures : Marin, Bassignac près de Trinité, la Jambette.
Biométal à la Semair au Robert, Comia à Place d'Armes au Lamentin, la Poterie aux Trois-Îlets, etc...
Imaginez la disparition de ces activités et l'exode massif vers le centre de l'île déjà hypertrophié !
- ✓ L'industrie limite les importations de produits finis et crée des produits exportables. Les hydrocarbures, les produits de carrière et les IAA, notamment le rhum, les boissons gazeuses, les glaces... en sont de bons exemples. La balance commerciale des DROM s'en trouve améliorée et le prix du fret en est également réduit via une meilleure valorisation des retours de bateaux au bénéfice de tous les habitants et entreprises.

- ✓ En l'absence de production locale, le commerce d'importation pourrait fixer librement ses tarifs, sans être gêné ! L'industrie locale est donc un contre-poids intéressant et un régulateur anti-inflationniste ! Heureusement, certains importateurs ont compris que, pour s'enrichir, il ne faut pas que le territoire s'appauvrisse. Ainsi, ils sont déjà quelques uns à jouer de plus en plus le jeu de la production locale. A cet effet, ils ont signé la Charte avec la production locale, les progressions d'activités devraient suivre. Confortant au passage les revenus de leurs clients, les consommateurs...
- ✓ La production locale, surtout celle qui valorise les matières premières locales (fruits, lait, miel, viandes, pêche...), a une très faible empreinte carbone.
- ✓ L'industrie locale est beaucoup moins vulnérable par nature que les activités agricoles végétales aux cyclones : bâtiments plus résistants, transformations d'activités agricoles diversifiées...
- ✓ Les fruits, légumes, oeufs, viandes, poissons locaux sont indéniablement plus frais que ceux importés.
- ✓ Les produits, notamment du bâtiment, recherchent en permanence la mise au point de produits résistants à l'environnement tropical : forte humidité, air salin, chaleur, ensoleillement, tremblements de terre, cyclones...
- ✓ Des activités nouvelles sont apparues, certaines de part la volonté des Gouvernements (raffinerie de pétrole SARA et EDF), d'autres par créations d'activités nouvelles dans l'île (glaces, bières, boissons gazeuses, yaourts), d'autres encore par import-substitution (peintures, menuiseries PVC et autres...).

Les effets collatéraux de l'importation

La production locale a beaucoup d'atouts indiscutables, mais son point faible, ce sont les prix généralement plus élevés (mais pas toujours) que ceux fabriqués ailleurs dans le monde, soit du fait de salaires mondiaux de misère, et/ou soit des économies d'échelles de ces pays.

Toutefois, les prix des produits importés sont des prix apparents, faussés par le fait que les dommages et désordres qu'ils créent ne sont pas (encore) pris en compte.

Nous passons en revue ces effets négatifs, ce sont notamment (*liste non limitative*) :

- A - Le coût social du chômage généré localement, en privant d'activités le territoire
- B - Le coût phytosanitaire
- C - Le déséquilibre import/export
- D - Le coût sanitaire humain, notamment psychologique
- E - L'empreinte carbone
- F - La perte de population principalement la jeunesse par manque de visibilité et perspectives d'emplois
- G - Le coût sécuritaire et son impact sur le tourisme mais pas que
- H - Le coût environnemental des déchets
- I - La perte des savoir-faire et le maintien en dépendance
- J - La perte de fierté collective
- K - Mais surtout, la perte de confiance collective des populations, et en particulier des investisseurs

Développons brièvement ces points de A à K.

A - Le coût social du chômage généré localement, l'import prive le territoire des flux financiers payés aux producteurs externes et donc prive le territoire d'activités locales. Par solidarité nationale, les chômeurs sont pris en charge, ce qui pèse sur les contribuables et les entreprises. Une activité de production procure 5 à 10 fois plus d'emplois directs et indirects, selon les produits, que l'importation des mêmes produits. Or, sur un territoire contraint, en cas de production locale l'argent tourne 7 fois en produisant des effets de ruissellements positifs, alors qu'en cas d'importation, l'argent ne tourne pas localement puisqu'il est envoyé directement aux fournisseurs extérieurs.

A noter que les jeunes sans-emplois, quand ils ne quittent pas l'île, restent en général chez leurs parents retraités, pesant sur le pouvoir d'achat de ceux-ci déjà diminué de moitié environ à la retraite. Le travail trouvé par un jeune soulage 3 personnes (lui-même et ses parents), plus sa compagne et ses enfants.

A noter aussi que plus les commerces (super et hyper) progressent, plus les petits commerces disparaissent. Il y avait en Martinique 5 000 épiceries il y a 50 ans, elles ne sont plus que 1 000 environ. Et c'est essentiellement la production locale qui les fait vivre. Si cette dernière disparaît totalement, elles disparaîtront aussi car incapables à ce jour de commander des marchandises par containers, qui est l'unité logistique import, et ce de plus en plus le 40 pieds (tendance mondiale). Elles travailleraient quasi obligatoirement avec des grossistes, mais ceux-ci ont beaucoup périclité car les grandes surfaces travaillent souvent, sauf exception, en direct avec leurs grandes centrales nationales sans intermédiaires.

B - Le coût phytosanitaire

L'Europe a fait des accords avec des pays tiers. En agriculture classique, les pays tiers ont la main lourde et leurs produits rentrent pourtant en Europe. Il se dit par exemple que l'ananas du Costa Rica a plusieurs dizaines de traitements par an, de vrais cocktails de molécules différentes, et ces fruits rentrent en Martinique toute l'année, moins chers que l'ananas local qui lui est exempt de traitements répétés. Le prix bas intéresse le consommateur, mais celui-ci est trompé sur la qualité de la marchandise et ne bénéficie pas des mêmes protections s'agissant des produits phytosanitaires utilisés pour la production de ces denrées. Autre exemple, encore plus scandaleux celui-là, ce sont les principes des équivalences accordées aux produits bio des pays tiers qui ont l'autorisation de l'UE d'appliquer un ou plusieurs traitements phytosanitaires en culture et qui entrent pourtant en UE avec le label officiel Bio. Alors qu'en UE, les engrais et produits phytosanitaires chimiques sont rigoureusement interdits en culture bio. C'est vrai pour la banane, le cacao, etc... Cette situation devra évoluer.

C - Le déséquilibre import / export

A l'évidence si nous étions indépendants, il apparaîtrait que des autorisations d'importations seraient données au fur et à mesure pour contenir le ratio déséquilibré import/export comme cela se pratique dans beaucoup de pays indépendants, y compris ceux qui nous entourent. L'appartenance des DROM à la France et à l'Europe permet avec leurs soutiens tant en investissements qu'en fonctionnement (éducation, santé, armée, police, justice, route, etc...) d'avoir les meilleurs niveaux de vie dans leurs zones. Un des coûts pour exporter serait de dévaluer la monnaie d'où une perte de pouvoir d'achat.

Il faut noter ici l'impact considérable positif de l'activité bananière qui, grâce à son exportation de masse, permet un meilleur équilibre des tarifs import/export maritime d'environ 20 % de baisse des tarifs imports, d'atteindre des économies d'échelle du fonctionnement des deux ports antillais, et au passage permet une gestion améliorée des stocks industriels et commerciaux grâce à la fréquence hebdomadaire des bateaux et aux jours fixes de touchers nécessités par un point de coupe régulier et donc optimisé pour la qualité commerciale finale des fruits rendu consommateurs Métropole.

D - Le coût sanitaire humain, notamment psychologique

Le fait pour une population de ne pas trouver de travail, parce que majoritairement le territoire fait travailler des fournisseurs de pays extérieurs, peut générer des troubles graves de comportements, notamment anorexie, obésité, cigarettes, alcool, drogues, etc... et le plus grave, des troubles psychologiques de dépression, de maladies mentales, de suicides... Tout cela a un coût qui est pris en charge par la solidarité nationale à travers la Sécurité Sociale, financé par les impôts payés par les entreprises et les particuliers.

E - L'empreinte carbone

Illustrons notre propos par l'exemple du balaou, poisson emblématique de nos côtes antillaises : celui qui vient du Vietnam a nécessité une pêche industrielle (1^{ère} empreinte carbone), puis pour son acheminement par un énorme porte-containers qu'il a fallu construire (2^{ème} empreinte carbone), qu'il a fallu propulser (3^{ème} empreinte carbone), dans des containers qu'il a fallu construire (4^{ème} empreinte carbone) et mettre sous froid en congélation (5^{ème} empreinte carbone), livré par camion en destination finale (6^{ème} empreinte carbone). A comparer avec nos gommiers en bois (matière première renouvelable) sur la côte caraïbe martiniquaise de Grand-Rivière à Sainte-Anne, et les poissons vendus le plus souvent dans la journée en circuits courts.

Autre exemple, le jus de fruits ou la confiture exotique qui nous vient d'Europe (pays tempérés par nature) : il y a une empreinte carbone pour acheminer le fruit ou sa pulpe d'un pays tropical vers l'Europe, d'abord en bateau, puis en camion, puis après fabrication du produit fini, un autre transport d'abord en camion, puis en bateau vers nos DROM. A comparer avec le jus ou la confiture fabriqué avec les fruits du même territoire, à proximité.

Cette empreinte carbone liée à la mondialisation des transports participe au réchauffement climatique et son cortège de sécheresses, incendies de forêts, inondations, tempêtes et ouragans dont la fréquence et la gravité augmentent. Les Ré-Assureurs (c'est à dire les Assureurs des Assureurs) prévoient que les dommages climatiques feront à minima doubler, mais probablement tripler, les primes d'assurance « *Dommages aux biens* » d'ici 2040. Autre conséquence plus locale, selon le CODERUM, les climatologues annoncent plus de sécheresses aux seconds semestres ; or, c'est le moment de l'année où la canne pousse, on assisterait donc à des chutes vertigineuses de rendement à l'hectare, menaçant de facto le rhum AOC qui est devenu la production mondialement emblématique de la Martinique.

La seule parade serait d'investir et de structurer les moyens d'irrigation, notamment dans la partie sud-ouest martiniquaise où pourrait être installé un barrage équivalent à celui de la Manzo pour aussi environ 5 000 hectares générant environ 5 000 emplois à la clé dans une agriculture animale et végétale diversifiée, performante en rendement et résiliente aux années de sécheresse.

F - La perte de population

Par manque de visibilité d'activités et de perspectives d'emplois, la Martinique voit une partie de sa population quitter l'île, principalement la jeunesse. Privant aussi directement l'île notamment de la demande solvable de logements des jeunes couples, faisant baisser aussi la natalité, impactant aussi les effectifs scolaires (élèves et enseignants, etc...). Et plus généralement accentuant encore plus l'étroitesse du marché local, réduisant les perspectives d'économies d'échelle, freinant de facto beaucoup de développement économique de biens et de services.

G - Le coût sécuritaire

L'inactivité et l'oisiveté poussent des personnes, jeunes surtout mais pas que, à tomber dans des activités illégales, telles que drogue, proxénétisme, armes à feu, avec des implantations de zones de territoires engendrant des rivalités meurtrières. Tout ceci n'incite ni les touristes, ni les autochtones à visiter l'île partout, ni à sortir le soir ce qui pénalise fortement les activités diurnes et nocturnes concernées.

Pour contrer cette montée de la violence, il faut toujours plus d'effectifs de police, justice et plus de prisons... qui ont donc un coût important et croissant.

Autre impact : il y a 3 ou 4 décennies rares étaient les entreprises qui avaient un gardiennage de nuit, les week-ends et jours fériés. Aujourd'hui, les entreprises et même la plupart des activités publiques ont du gardiennage (grandes surfaces, postes, hôpitaux, mairies, collectivités, etc...). C'est un coût sécuritaire supplémentaire permanent élevé.

H - Le coût environnemental des déchets

Les produits locaux sont les champions imbattables de sobriété en emballages. Les camionnettes de fruits et légumes livrent en vrac : giraumons, ignames, christophines, pastèques, agrumes, ananas, etc... Quelquefois sont utilisés des paniers en plastique qui resservent quasi-indéfiniment pour les fruits fragiles (tomates par exemple), poissons, etc...

Les marchandises de toutes natures importées ont besoin pour voyager d'emballages et de sur-emballages. Les marchandises du commerce sont toutes mises en cartons et/ou filmées sur palettes. Tout cela génère un volume important de déchets, en plus bien sûr les emballages simples (briques de lait, boîtes de conserves, etc...) qui se retrouvent à s'accumuler sans fin sur nos territoires. Il y a un coût pour les trier, les recycler ou les ré-exporter quand c'est possible, les brûler, les composter ou les enfouir. Sans compter les sites quasi-définitivement pollués des décharges à ciel ouvert d'avant leurs interdictions (cas du site remarquable « *Le point de vue* » à Sainte-Marie en Martinique, mais pas que).

Tout cela a un coût.

I - La perte des savoir-faire et le maintien en dépendance (vulnérabilité) d'événements extérieurs

La dépendance à l'extérieur nous impacte très fortement en cas de guerre, de problèmes logistiques mondiaux, d'envolée des cours des matières premières ou de chocs sanitaires par exemple. Le territoire gagnerait en résilience en produisant plus. Par exemple, l'industrie locale fabrique dorénavant du gel désinfectant anti-covid et des masques et l'île est donc mieux armée en cas de nouvelles épidémies...

L'activité locale de production entretient et génère toujours des améliorations continues de savoir-faire ainsi que des partages entre activités, ce dont le territoire se prive en se tournant vers l'importation. Ainsi, par exemple, la Martinique a investi par le passé en activités de salines, de tannerie, de réduction de couronne des ananas, d'extraction d'huile essentielle de citron vert (à l'Anse Couleuvre), d'algues spirulines (Richard Crestor à Sainte-Anne), la production de glucose médical au Robert à la Semair, etc... Tous les savoir-faire liés à ces activités et à d'autres encore se sont perdus.

Leur redémarrage nécessiterait beaucoup de formations théoriques et appliquées, ainsi que des voyages ou stages dans des entreprises extérieures fabricant ces produits pour parachever l'acquisition des savoir-faire. Tout cela a un coût.

J - La perte de fierté collective

Posez-vous la question : qu'aimez-vous faire connaître à vos amis, famille et touristes de passage ? La beauté des paysages (mer, montagne, forêt ... ?). Tout cela n'est pas de notre fait, il nous faut néanmoins ne pas les salir, les dégrader, mais au contraire bien les valoriser. Mais qu'est ce qui fait plaisir à un touriste de rapporter chez lui ? Évidemment, un produit authentique, issu de la production locale. Des produits de l'artisanat (bijou créole par exemple) ou de l'industrie rhumière...

Nos productions locales ayant décliné depuis un siècle : arrêt des productions de conserves d'ananas, des salines, des tanneries, du cacao et du café (avec un redémarrage récent cependant des deux), déclin du sucre, de la farine de manioc, de la vannerie, etc... Nous avons de moins en moins de produits authentiques à faire connaître et apprécier tant en production qu'en dégustation ou décoration. Autant d'activités en moins. Tout cela a un coût.

K - La perte de confiance

C'est peut-être le coût caché le plus impactant. La confiance ne se décrète pas. Elle se construit notamment par le partenariat dans les filières, mais aussi par la Charte signée avec le SGDA (Syndicat des Distributeurs et Grossistes Alimentaires) pour mieux accompagner encore la production locale.

Car en privilégiant l'importation, le manque d'activités et de perspectives d'emplois qui en découlent sape le moral de ceux qui restent sur le territoire.

La population et notamment les investisseurs perdent confiance dans l'avenir, et s'investissent moins que si la confiance était là.

Un territoire qui arrête d'investir, c'est comme un bateau dont on a coupé les gaz, on croit qu'on avance, mais très vite tout ralentit et c'est la spirale de déclin.

Seule la production locale de biens (agricoles, artisanaux, industriels et de la pêche), de culture et du tourisme peut relancer la dynamique de développement, mais plus on tardera, plus ce sera alors au prix de quelles énergies humaines et financières !

En conclusion, si l'importation restera toujours nécessaire, car un territoire ne produit jamais tout, le vrai développement économique vertueux repose sur l'accroissement des activités de productions (et de services). Le " tout-import " est une véritable catastrophe pour n'importe quel territoire du monde, mais encore plus dans nos territoires du fait de leur fragilité.

Si on pouvait adosser les coûts induits (empreinte carbone et autres) par l'importation massive aux marchandises importées, alors apparaîtrait clairement que les prix de la production locale sont très performants vu tous les aspects positifs apportés par cette production locale.

Il y a là une vraie réflexion à mener et un vrai choix éclairé de développement économique à mettre en œuvre. Alors, en avant toute ?

Fait le 16 mars 2023

Rédacteur : Alain Marraud Des Grottes, Vice-Président de l'AMPI